

ETAPE 6 LA RONDE AU CŒUR DES CORBIERES VILLESEQUE DES CORBIERES – FONTJONCOUSE

Départ de la Place de l'ancienne mairie de Villesèque des Corbières.

Infos pratiques

Départ VILLESEQUE-DES-CORBIERES

Durée 05h15

Distance 16,2 km

Dénivelé 519 m

Balisage Jaune et vert PR

Votre itinéraire

Étape 1

Prendre l'avenue de la mairie et tourner à gauche dans la rue principale. Face à la rue du Foyer, prendre la rue des Saules. Ne pas entrer dans le lotissement de la Condamine et prendre à gauche le chemin de las Hieros, goudronné.

Étape 2

A la fourche, prendre à droite le chemin du bas, sous une murette, le long d'une vigne. Au bout de la vigne, trouver le petit passage à gauche dans une haie de tamaris. Traverser la friche en la contournant par la gauche et viser les poteaux électriques en face. Suivre ensuite un bon chemin entre des vignes jusqu'à une petite route. La prendre vers la gauche. Longer quelques jardins.

Étape 3

Environ 200m plus loin, à la fourche, prendre à gauche. Le chemin contourne une vigne. Traverser un petit gué. Monter sur le chemin bordé à droite de murettes en pierres sèches. On entre dans une pinède.

Étape 4

A la 2ème fourche, (2) prendre à droite le chemin du bas, sous une murette, le long d'une vigne. Au bout de la vigne, trouver le petit passage à gauche (3) dans une haie de tamaris. Traverser la friche en la contournant par la gauche et viser les poteaux électriques en face. Suivre ensuite un bon chemin entre des vignes jusqu'à une petite route.

Étape 5

Environ 600 mètres plus haut, à l'intersection, descendre à gauche vers le ruisseau. Le chemin longe le ruisseau à droite puis à gauche (Zone d'anciennes cultures et de murettes de pierres sèches, témoins de l'agriculture de subsistance). (Au détour du chemin, on aperçoit en face les éoliennes sur le plateau de Villesèque). Arrivée sur un chemin goudronné. Laisser à gauche la partie du chemin qui rejoint la D50.

Étape 6

Tourner à droite : suivre le balisage équestre orange. Le chemin grimpe dans une zone de vignoble : Serre Rouge. Il descend ensuite vers Durban (Plantations d'oliviers et de chênes truffiers sur la droite). (Passage devant une bergerie rénovée sur la droite). Puis le chemin débouche sur la D611. Prendre vers la gauche, jusqu'à Durban.

Étape 7

Traverser le pont sur la Berre et monter en direction des terrains de tennis. Suivre la rue de la Garrigue, le Chemin du Belvédère. Emprunter l'itinéraire balisé en jaune de la PR, dans le site du Chamma.

Étape 8

Prendre ensuite à droite la variante marquée point jaune en direction des Pausades.

Étape 9

Quitter le balisage jaune qui descend vers la Maison Botanique pour prendre à droite un chemin qui rejoint une petite route goudronnée. Tourner à droite. Dépasser et contourner par la droite le hameau de la Salce. Descendre puis remonter une piste qui laisse à droite le Mont Viala, sommet caractéristique arrondi. plus loin, le chemin longe le ruisseau de Salobert. Vue sur le mont Saint Victor.

Étape 10

Arrivée à une petite route. Prendre à gauche sur le petit pont. Passer devant la bergerie de Cabanut. La route cède la place à un chemin (On traverse une zone d'anciennes cultures et de vignoble, agrémentée de cyprès aux formes de sentinelles). Remarquer à droite quelques rochers aux formes curieuses.

Étape 11

Après une montée courte mais sévère on rejoint le col de Vente Farine. Après le col, continuer tout droit la piste sur 370m environ, jusqu'à la route du mont St Victor (haie de cyprès). Descendre sur la route.

Étape 12

Tourner à l'angle d'une vigne sur le 1er chemin à gauche. Monter ce chemin dont une portion est bétonnée et après un virage vers la gauche, tourner à droite dans une friche. La sente suit la garrigue. Après avoir plongé sur l'autre versant, on rejoint bientôt un sentier bien tracé en balcon qui descend doucement jusqu'au ruisseau. Prendre le ruisseau vers la droite sur quelques mètres puis grimper en direction de la D123.

Étape 13

Prendre en face la petite route qui vous mènera à Fontjoncouse, devant l'ancienne fontaine (panneau de "la Ronde au cœur des Corbières").